effectuées par l'inspecteur des fouilles de la Ville sous les auspices de la Commission du Vieux-Paris. Le plan du Paris gallo-romain dressé par Vacquer et ses dessins ou relevés sont conservés à la bibliothèque du Musée Carnavalet. Tout cela sans parler des musées de l'État. Il est à souhaiter que tout ce qui touche le Paris romain soit groupé quelque part, méthodiquement classé et présenté à l'usage du public. »

La question a été mise à l'ordre du jour de la séance de novembre. Après un échange de vues entre les archéologues présents, il a paru que le projet présentait un réel intérêt, tant scientifique que pédagogique. La Société a émis le vœu que les personnes compétentes se mettent d'accord pour demander à la Commission du Vieux-Paris d'étudier la question et de la soumettre éventuellement aux pouvoirs publics ; elle a désigné séance tenante, pour étudier le projet, une Commission comprenant, outre le Bureau de la Société, MM. A. Merlin, É. Michon, A. Grenier, Marcel Poëte, Mario Roques, J. Toutain ; enfin, la Société a chargé M. A. Grenier de vouloir bien rédiger un rapport préliminaire pour faire connaître cette initiative au public intéressé.

J. Marouzeau.

II

UN CATALOGUE DES MANUSCRITS LATINS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

On sait que notre Bibliothèque nationale possède l'une des plus riches collections de manuscrits latins qui soit au monde, la plus riche peut-être ; elle compte actuellement environ vingt-deux mille numéros. Mais il n'en existe pas de catalogue imprimé qui soit en mesure de satisfaire aux exigences de la science moderne. Les trois volumes in-folio préparés en grande partie par Mabillon et publiés au milieu du XVIII^e^ siècle sont une œuvre admirable pour l'époque, mais renferment trop souvent des notices incomplètes ou erronées. Ils ne portent, du reste, que sur les 8,822 premiers numéros. Du n° 8823 au n° 18613, il faut se contenter depuis plus d'un demi-siècle de l'*Inventaire* extrêmement succinct de L. Delisle, sorte de récolement sur rayons où les manuscrits sont classés par formats. Pour le reste, rien ou presque rien.

Une révision générale et, autant que possible, définitive s'imposait donc, et l'administration de la Bibliothèque nationale l'avait même entreprise. Mais, soit manque de personnel, soit manque de fonds, l'œuvre, si nécessaire, en était restée aux tâtonnements. Il semble que,

depuis quelques mois, un gros effort soit tenté pour la reprendre sur de nouvelles bases et pour la pousser activement. Une commission spéciale, présidée par M. A. Coville, s'est déjà réunie et a discuté utilement des voies et moyens, préconisant l'emploi d'équipes de spécialistes qui attaqueraient eux-mêmes ou surveilleraient les dépouillements d'après des règles très étudiées, assez souples cependant pour s'adapter à l'infinie variété des cas particuliers. Le Parlement, de son côté, a voté des fonds assez importants non seulement pour appointer les auxiliaires destinés à compléter le personnel, trop peu nombreux, que le Département des manuscrits peut atteler à la besogne, mais aussi pour commencer tout au moins l'impression.

On peut donc espérer que cette fois le Catalogue du fonds latin de la Bibliothèque nationale, si riche en particulier pour l'antiquité classique, est en bonne voie. C'est une nouvelle qui réjouira tous les historiens et tous les philologues.

Ch. SAMARAN.